

Communiqué de presse du 25 juin 2024

Elargissement du réseau avec près de 900 pharmacies partenaires

Martigny, 25 juin 2024. Proposé depuis maintenant 2 ans, le modèle alternatif PrimaFlex de l'assurance de base permet aux assurés du Groupe Mutuel de choisir leur premier point de contact lorsqu'ils nécessitent un soin: médecin de famille, partenaire de télémédecine ou consultation en pharmacie. Pour cette troisième option, les assurés ont désormais le choix de se rendre dans de nouvelles pharmacies partenaires, pour la plupart indépendantes. Le réseau de partenaires représente ainsi la moitié des pharmacies de Suisse.

Le modèle alternatif PrimaFlex de l'assurance de base représente une offre flexible très appréciée par les assurés du Groupe Mutuel. En plus de bénéficier de certaines prestations sans franchise (p.ex. médicaments génériques ou dépistage du cancer du sein), les assurés de ce modèle disposent de trois portes d'entrée en cas de maladie ou de problèmes de santé disponibles pour l'accès aux soins : le médecin de famille, le partenaire de télémédecine ou la consultation en pharmacie.

Pour cette troisième option, les quelques 300'000 assurés PrimaFlex pourront désormais se rendre dans de nouvelles pharmacies partenaires, pour la plupart indépendantes ou appartenant à des groupes de pharmaciens indépendants.

Une liste de près de 900 officines

En plus des pharmacies partenaires appartenant déjà au modèle (Amavita, Sun Store, Coop Vitality et Medbase), les assurés qui ont souscrit à PrimaFlex pourront dorénavant se rendre dans d'autres officines. Les nouvelles structures partenaires concernent surtout des pharmacies indépendantes comme pharmacieplus, TopPharm et PharmOnline mais également des groupes tels que BENU et Pharmacie Populaire. Ainsi, la nouvelle liste élargie englobera désormais la moitié des pharmacies de Suisse, à savoir environ 900 officines.

"Cette volonté d'élargir notre offre PrimaFlex à d'autres pharmacies partenaires, la plupart indépendantes, va offrir à nos assurés davantage de proximité, de liberté et de flexibilité dans la gestion de leur santé", explique Thomas Boyer, CEO du Groupe Mutuel.

Une valorisation du rôle des pharmacies dans le système de santé

Valoriser le rôle de conseil et de soins des pharmacies offre un gain de temps et d'argent pour la population ainsi qu'un levier important pour freiner la hausse des coûts de la santé. Les assurés PrimaFlex bénéficieront de plus de liberté dans le choix des pharmacies. Ils pourront profiter de conseils et d'exams gratuits comme des entretiens approfondis pouvant déboucher sur une remise sans ordonnance de nombreux médicaments ou encore des dépistages du risque de diabète ou de maladies cardio-vasculaires.



Personne de contact pour les médias

Pascal Vuistiner, Chargé de Relations Médias Suisse romande

Tél. 058 758 32 08, Mobile 079 537 88 17, pvuistiner@groupemutuel.ch

À propos du Groupe Mutuel

Avec plus de 2'800 collaboratrices et collaborateurs répartis dans toute la Suisse, le Groupe Mutuel est au service de plus de 1,4 million de clients individuels et de plus de 29'500 entreprises.

Seul assureur global de Suisse, le Groupe Mutuel se positionne comme le partenaire de référence dans le domaine de la santé et de la prévoyance pour les clients privés et les entreprises. Son chiffre d'affaires dépasse les 5,8 milliards de francs. Grâce à des solutions adaptées à chacun, dans l'assurance de base (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), il figure au 3^e rang des assureurs santé en Suisse. Le Groupe Mutuel propose également une palette de produits complète dans la prévoyance individuelle et les assurances de patrimoine. L'assureur basé à Martigny offre aux entreprises de toutes tailles des solutions pour la perte de gain maladie, l'assurance-accidents (LAA) ainsi que la prévoyance professionnelle (LPP). Dans le domaine des assurances santé pour entreprises, le Groupe Mutuel se situe au 5^e rang national.